

INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

Les entreprises de plus de 50 salariés sont tenues de mesurer les écarts de rémunération et d'évolution entre les femmes et les hommes à travers une note sur 100. Ce résultat correspond à l'application des méthodes de calcul fixées par le décret n°2019-15.

Au titre de l'année 2025, Amplitude Studios a calculé cet index et obtenu le résultat suivant : **95/100**. Cette note sera mise à jour tous les ans le 1^{er} mars.

L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes se calcule selon 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes, où Amplitude Studios a obtenu 40 points sur 40 ;
- L'écart de répartition des augmentations individuelles, où Amplitude Studios a obtenu 35 points sur 35 ;
- Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité, où Amplitude Studios a obtenu 15 points sur 15 ;
- Et enfin le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations, où Amplitude Studios a obtenu 5 points sur 10.

Amplitude Studios souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'égalité professionnelle et réitère son intention d'encourager les personnes ayant les compétences requises à rejoindre les équipes.

Amplitude Studio souhaite continuer de faire évoluer son environnement de travail de façon à favoriser l'égalité et la mixité professionnelle.